

comprendront lorsque j'affirme que l'énergie latente qu'elle libérerait dépasserait celle de tout autre aménagement hydro-électrique au monde.

Cela signifierait beaucoup pour nous sous forme de simple industrie de service. Cela signifierait des usines qui ne construiraient que des turbines géantes. Les turbines s'utiliseraient rapidement dans ce genre d'entreprise, et il faudrait les remplacer. L'énergie produite nous permettrait d'attirer certaines industries de réduction dans nos ports naturels profonds. Elles augmenteraient l'emploi et concrétiseraient le marché en puissance de la région. Il y aurait une demande constante d'industries secondaires.

Le secrétaire parlementaire du ministre des Forêts et du Développement rural (M. Honey) a dit que nous ne pouvions pas nous précipiter tête baissée là-dedans, que nous devions étudier ces questions. Bien sûr, il faut les étudier, mais nous les étudions depuis 100 ans. Combien de temps devons-nous encore attendre avant d'agir? Un gouvernement libéral a présidé à nos destinées pendant quelque 28 ans sur 35. Les Maritimes sont à la veille d'entrer dans une des périodes les plus critiques de leur histoire. Franchement, je songe parfois que si nous regardions davantage vers le Sud, nous serions dans une bien meilleure situation. (*Exclamations*)

Vous vivez dans une autre partie du Canada, où vous retirez quelques avantages du fait d'appartenir à ce pays. Nous pas. Le député de Cumberland-Colchester-Nord (M. Coates) a dit, dans sa réponse, que nous ne pouvions pas nous embarquer à tout prix dans cette affaire. Personne ne nous dit d'agir à l'aveuglette. Ce que nous recommandons instamment au gouvernement de faire, c'est d'agir maintenant et non dans dix ou 15 ans.

Les députés pourront parler du programme de l'Office d'expansion économique de la région atlantique en vue de s'attaquer aux problèmes généraux de l'inégalité régionale. Un programme de ce genre s'imposait il y a 6 ans. Qu'est-il devenu? Nous l'attendons toujours. Je me demande s'il n'a pas été froidement supprimé. Une initiative rapide qui permettrait de réaliser les avantages économiques éventuels de ce programme permettrait au gouvernement de se faire voir sous un jour favorable, comme l'espéraient et l'espèrent encore de nombreux Canadiens et j'ajouterais à l'intention des honorables vis-à-vis que je suis du nombre. Mais si les membres du gouvernement continuent à parler et à ne rien faire à ce sujet, on n'aboutira à rien.

[M. Forrestall.]

M. Mark MacGuigan (Windsor-Walkerville): Monsieur l'Orateur, j'aimerais féliciter le député de Cumberland-Colchester-Nord (M. Coates) d'avoir encore une fois pris l'initiative de signaler cette question à la Chambre. Il a dit la vérité sur les désavantages dont souffre la région atlantique. D'ordinaire, le revenu moyen net y représente les deux tiers ou les trois quarts de la moyenne dans le reste du pays, tandis que le taux de chômage y est très souvent le double. Ces dernières années, la migration annuelle nette se chiffrait à presque 20,000 personnes. Monsieur l'Orateur, j'ai été l'un de ces émigrants et j'aimerais, suivant l'invitation du député de Saint-Jean-Lancaster, montrer l'intérêt que porte à ce sujet une autre région une région non atlantique.

Le secrétaire parlementaire a exposé l'activité du gouvernement fédéral dans cette région, et indiqué les priorités établies. J'aurais aimé qu'il parle aussi de la priorité que le gouvernement voudrait bien accorder à la chaussée du détroit de Northumberland...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette beaucoup de devoir interrompre le député, mais l'heure consacrée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire est expirée. Comme il est sept heures, je quitte maintenant le fauteuil.

(La séance est suspendue à sept heures.)

Reprise de la séance

La séance est reprise à 8 heures.

SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Faulkner.

M. le président: La Chambre est de nouveau formée en comité des subsides pour l'examen du budget révisé des dépenses du ministère des Travaux publics pour l'année financière se terminant le 31 mars 1969. Le crédit n° 1 figure à la page 392 du Libre bleu et le détail des affectations à la page 394.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Crédit n° 1. Administration générale, y compris les subventions selon le détail des affectations, \$31,015,000.

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): Monsieur le président, c'est la première fois que je suis chargé de présenter à la Chambre des prévisions du ministère des